

Stratégie de retraite pour entreprises

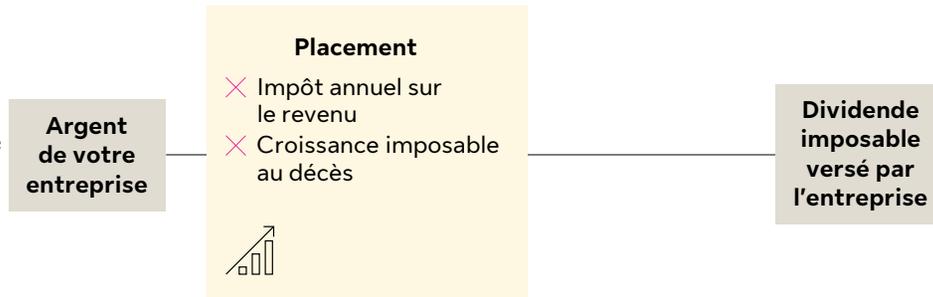
Une stratégie faisant appel à l'assurance-vie exonérée d'impôt

Vous êtes propriétaire d'une entreprise privée qui a investi une part importante de son patrimoine dans des placements imposables. Vous voulez faire croître et protéger la valeur de votre entreprise pour optimiser ce qui peut être laissé aux bénéficiaires. Vous voulez aussi avoir accès à une partie de l'argent si, à un moment ou à un autre, vous avez besoin de compléter votre revenu.

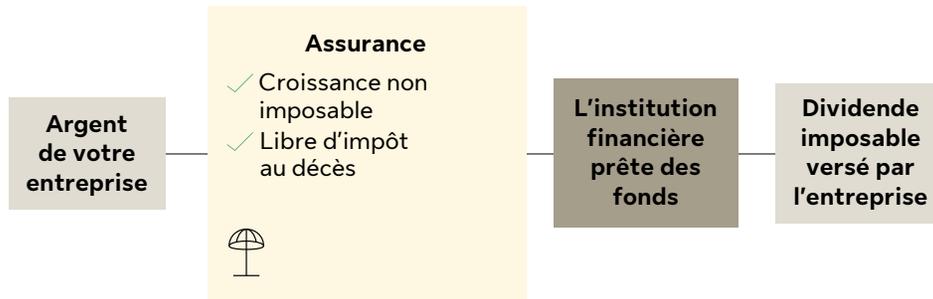
La stratégie de retraite pour entreprises offre une croissance fiscalement avantageuse et l'accès aux valeurs de rachat, au besoin, tout en vous offrant la protection que vous souhaitez. En faisant appel à l'assurance-vie, cette stratégie permet de faire croître de manière considérable la valeur du patrimoine qui sera laissée aux générations futures grâce au capital-décès libre d'impôt et au crédit au compte de dividende en capital (CDC) auquel il donne lieu pour l'entreprise.

De votre vivant

Approche traditionnelle



Stratégie proposée



Au décès

Liquidation du placement

✗ Impôt sur gains différés

Dividende imposable



Capital-décès

✓ Versé en franchise d'impôt à l'entreprise

Remboursement du prêt

Dividende libre d'impôt (CDC)

Dividende imposable (CBR)

✓ Vers la fin de l'espérance de vie, les dividendes imposables diminuent et les dividendes non imposables augmentent



Fonctionnement de la stratégie

Votre entreprise achète un contrat d'assurance-vie permanente sur votre tête pour protéger la valeur de l'entreprise qui sera laissée aux générations futures. C'est elle qui est la propriétaire et la bénéficiaire du contrat, et qui paie les primes. En complément de la protection, le contrat procure aussi les avantages suivants.

- Une accumulation fiscalement avantageuse de la valeur de rachat. Les transferts de surplus de l'entreprise au contrat contribuent à réduire l'impôt que l'entreprise paie sur son revenu de placement.
- Si vous ou l'entreprise voulez avoir accès à cette valeur de rachat, il pourrait être possible pour l'entreprise de céder le contrat en garantie contre une série de prêts libres d'impôt obtenus auprès d'un établissement de crédit. Si le montant du prêt est utilisé pour tirer un revenu, il pourrait être possible d'obtenir des déductions fiscales. Votre entreprise vous verse un dividende imposable que vous pouvez utiliser pour compléter votre revenu. Dans certaines situations, et avec la structure et les conseils fiscaux appropriés, il pourrait aussi être possible pour l'actionnaire d'emprunter les fonds directement du prêteur.
- À votre décès, une partie du capital-décès libre d'impôt sert à rembourser le prêt et les intérêts courus. Même si elle a utilisé une partie ou la totalité du capital-décès pour rembourser le prêt, l'entreprise peut inscrire la totalité du capital-décès à son compte de dividende en capital (CDC), déduction faite d'un montant égal au coût de base rajusté (CBR) du contrat. Un montant égal au CDC peut être versé par l'entreprise à titre de dividende en capital non imposable. Le cas échéant, le solde peut être versé à titre de dividende imposable.

Quand utiliser la stratégie

Envisagez cette stratégie dans les situations suivantes :

- Vous êtes un actionnaire et un collaborateur essentiel d'une société privée sous contrôle canadien (SPCC).
- Vous avez une entreprise prospère qui dégage un revenu excédentaire ou un surplus important et possède de bonnes perspectives d'avenir.
- Vous avez déjà optimisé vos cotisations au CELI et au REER de particulier.
- Vous souhaitez réduire l'impôt payable sur le revenu de placement de l'entreprise.
- Vous voulez avoir accès à des fonds pour tirer parti d'occasions d'affaires qui pourraient se présenter.

Remarques

Il y a d'autres facteurs et risques liés à la stratégie de retraite pour entreprises à prendre en considération, en plus de ceux présentés ici. Les avances sur contrat et les retraits sur contrat peuvent avoir des conséquences fiscales. Avant de mettre en oeuvre une stratégie, consultez vos conseillers fiscaux et juridiques.

Notre appui. Votre croissance.